

Montreuil,
le mercredi 20 août 2025

Émetteur : UcanSS - Maurice Lourel - formation@ucanSS.fr, Institut 4.10 - Contact en fin de LI

Objet : Certifications 2026 des CQP par blocs de compétences

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Cette lettre d'information présente, pour l'année 2026, l'organisation des épreuves de certification des CQP par blocs de compétences et les modalités d'inscription des candidats.

Depuis 2023, les certifications sont organisées **tout au long de l'année**, et non plus sous forme de campagnes ponctuelles.

Vous pouvez donc présenter vos candidats après chaque fin de formation d'un bloc de compétences idéalement ou à l'issue de l'intégralité du parcours.

Vous trouverez ci-dessous les modalités retenues par CQP selon les spécificités de branche de législation.

I - BRANCHE MALADIE (CQP GCAM / CSAM / STARTECH / SMPRO / DNS / DAM)

Recensement des candidats

Le recensement des candidats est réalisé directement par les équipes de l'Institut 4.10 grâce aux informations de déploiement dont il dispose.

Inscription sur le logiciel myCertif UCANSS

Au démarrage des parcours (complets ou partiels), l'équipe administrative des examens et jurys professionnels de l'Institut 4.10 transmet par mail aux organismes de Sécurité sociale les informations nécessaires à l'inscription des candidats sur l'outil myCertif UCANSS.

 Une note explicative présentant le dispositif est disponible en annexe 2.

II - BRANCHES FAMILLE, RECOUVREMENT, RETRAITE (CQP GC ET CQP COS, HORS STARTECH CAR BRANCHE MALADIE)

Recueil des informations pour l'organisation des jurys (hors redoublants)

L'Institut 4.10 transmet aux organismes de Sécurité sociale un fichier à incrémenter (tableau de recueil d'informations) et à retourner à l'équipe administrative examens et jurys professionnels de l'Institut 4.10.

Il appartiendra à chaque organisme de Sécurité sociale d'incrémenter ce tableau de recueil et de le retourner par mail à l'équipe administrative examen et jurys professionnels de l'Institut 4.10 : certification@institutquatredix.fr selon le planning ci-après :

Tableau de recueil

Calendrier des épreuves (Correspondant à la date indiquée dans la rubrique « certifiable à partir du » indiquée par vos soins dans l'outil myCertif UCANSS)	Date échéance de retour du fichier Excel à retourner à : certification@institutquatredix.fr
Janvier 2026	30/09/2025
Février 2026	
Mars 2026	30/11/2025
Avril 2026	
Mai 2026	
Juin 2026	27/02/2026
Juillet 2026	
Septembre 2026	29/04/2026
Octobre 2026	
Novembre 2026	31/07/2026
Décembre 2026	

En l'absence de retour des tableaux de recueil, dans les temps impartis indiqués ci-dessus, les jurys professionnels ne pourront pas être organisés pour les candidats des organismes de Sécurité sociale concernés.

Inscription sur le logiciel myCertif UCANSS

En parallèle, de la complétude et de l'envoi du tableau de recueil, les organismes de Sécurité sociale **doivent procéder à l'inscription de leurs candidats, via la plateforme « myCertif UCANSS »**, pour tous les blocs de compétences restant à valider, **dans un délai minimal de 3 mois avant la période de certification** (sauf si l'inscription a déjà été réalisée).

Pour rappel : **sur le logiciel myCertif UCANSS**, toute inscription peut être saisie de manière anticipée. Cette disposition est facilitante, notamment pour les contrats de professionnalisation dont la période de passage d'examen est impérative dans le cadre de cette modalité contractuelle.

III - AUTRES CQP

- Inspecteur du recouvrement
- Contrôleur du recouvrement

- Contrôleur allocataires
- Gestionnaire Carrière

Les plannings des formations intègrent les périodes de certification.

Sur cette base, l'Institut 4.10 reviendra vers les organismes de Sécurité sociale pour les inviter à inscrire les candidats sur la plateforme myCertif UCANSS. (Hors Gestionnaires Carrière).

Pour les Gestionnaires Carrière, les organismes de Sécurité sociale sont invités à revenir vers l'Institut 4.10 une fois l'inscription des candidats réalisée sous myCertif.

- CQP Manager Opérationnel

Les plannings des formations intègrent également les périodes de certification.

L'Institut 4.10 reviendra donc vers les organismes de Sécurité sociale pour les inviter à inscrire les candidats sur la plateforme myCertif UCANSS.

IV - LA PLATEFORME « MYCERTIF UCANSS »

Vous trouverez ci-après un lien d'accès à un espace de partage intégrant la présentation réalisée par l'UCANSS à l'attention des organismes de Sécurité sociale ainsi que les tutoriels associés.

<https://ucanss.mycertif.app/connexion>

Pour toutes questions relatives à l'utilisation de la plateforme ou à la planification et à l'organisation des jurys professionnels, l'Institut 4.10 se tient à votre disposition à l'adresse mail certification@institutquatredix.fr.

L'inscription à l'examen, sur l'outil dédié, « myCertif UCANSS » par l'organisme employeur est obligatoire pour la participation d'un candidat aux épreuves de certification des CQP par bloc de compétences.

Si vous rencontrez des difficultés de connexion à myCertif UCANSS, une adresse mail dédiée a été mise en place : mycertifucanss@ucanss.fr

En cas de modification substantielle de l'organisation générale des certifications, une communication sera réalisée selon les modalités appropriées.

V - CALENDRIER DES JURYS PARITAIRES NATIONAUX

À la suite de la réunion de la CPNEFP du 26 juin 2025, vous trouverez ci-dessous la programmation des jurys paritaires nationaux au titre de 2026 – Les jurys se dérouleront de 10 h à 13 h :

L'UCANSS prend en compte l'ensemble des jurys professionnels qui se tiennent jusqu'à 3 jours ouvrés précédant la date du jury paritaire national.

Calendrier des jurys paritaires	Sont concernés tous les candidats jusqu'au
Jeudi 22 janvier 2026	Vendredi 16 janvier
Jeudi 05 mars 2026	Vendredi 27 février
Jeudi 16 avril 2026	Vendredi 10 avril
Jeudi 28 mai 2026	Vendredi 22 mai

Vendredi 10 juillet 2026	Lundi 6 juillet
Jeudi 24 septembre 2026	Vendredi 18 septembre
Vendredi 6 novembre 2026	Lundi 2 novembre
Jeudi 17 décembre 2026	Vendredi 11 décembre

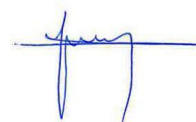
Les candidats et les organismes de Sécurité sociale sont informés des résultats par mail et dans leur espace myCertif Ucanss, dans la journée après la tenue du jury paritaire national.

Vous trouverez en annexe des informations complémentaires relatives à l'organisation générale des épreuves, à la mobilisation des membres de jury (expert métier) et aux personnes en situation de handicap.

Contact

certification@institutquatredix.fr

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Benoît EYMERY

Directeur de la formation professionnelle

Document(s) annexe(s) :

- Cadrage général - Certifications 2026 des CQP par blocs de compétences
- Note explicative relative au processus d'organisation des épreuves de certification - Branche Maladie